



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
VENDREDI 4 OCTOBRE 2024**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président)
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, MAUPILE, THE.

Messieurs CAVOLI, PUJOL, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, MONS, TREUIL, DELEPAUX

Pouvoirs :

Monsieur Emmanuel DAVID

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA
Messieurs BONNIN, DAVID

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024100405 : LABELISATION « DESTINATION INNOVANTE ET DURABLE »

La Ville d'ARCACHON a souhaité rejoindre la démarche Destination Innovante et Durable portée par France Congrès et Evènements aux côtés d'une quinzaine de villes en France.
Elle a désigné ARCACHON EXPANSION pour animer les parties prenantes du territoire autour de cet objectif.

Le palais des congrès s'engage à répondre aux huit enjeux du référentiel suivants en mettant en place au moins une action pour chacun d'entre eux :

- Déployer une gouvernance ouverte et transparente
- Renforcer la mobilité durable pour s'inscrire dans la trajectoire neutralité Carbone à 2050
- Favoriser la consommation responsable et lutter contre le gaspillage
- Valoriser l'économie et protéger le patrimoine de la destination
- Impliquer les touristes, les professionnels et les organisateurs d'évènements dans la dynamique durable
- Apporter une attention spécifique à la sécurité des publics
-

Chacun des partenaires devra répondre à deux de ces enjeux et réaliser trois actions
Arcachon Expansion sera évaluer tous les ans pour vérifier que les engagements sont bien tenus

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°5 concernant la labellisation « destination innovante et durable ».

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 4 octobre 2024
Bernard LUMMEAUX
1^{ER} Vice-Président de la Régie Arcachon
Expansion

